

L'ADHESION à l'UNION CYCLISTE et PEDESTRE LONDAISE

L'association est affiliée à 2 fédérations: la Fédération Française de Cyclotourisme et la Fédération Française de Randonnée Pédestre. En fonction des activités pratiquées votre adhésion pourra s'effectuer de 3 manières différentes:

- à la **FFCT** (Fédération Française de Cyclotourisme) si vous pratiquez le vélo route, le VTT et la randonnée pédestre,
- à la **FFRP** (Fédération Française de Randonnée Pédestre) si vous pratiquez uniquement la randonnée pédestre,
- ou si vous avez déjà une licence FFCT ou FFRP dans un autre club, ou si vous souhaitez simplement être un sympathisant de l'association, vous réglerez uniquement la **Cotisation club** (30€ ou 45€ pour un couple).

Tarifs de base 2023

comprenant la cotisation club, la licence fédérale et l'assurance individuelle accident

Catégorie	FFCT	FFRP
Adulte	81,50	58
Couple	132,50	100,8
Enfant	43	

- des options sont possibles: assurances personnelles et matérielles, revue FFCT (28€) ou FFRP (8€)
- possibilité pour un couple d'avoir une licence FFCT et une licence FFRP
- si vous adhérez au cours du 4^{ème} trimestre en FFCT, la cotisation et licence vous sont offertes pendant cette période.

Tous les tarifs des licences et documentation sur les garanties de l'assurance fédérale FFCT :

www.ucplalonde.com/adherer

Document sur les garanties FFRP: www.ffrandonnee.fr/ > nous rejoindre

DOCUMENTS à FOURNIR : disponibles sur www.ucplalonde.com/adherer

- **le bulletin d'inscription** dûment rempli
- **votre règlement** à l'ordre de l'UCP LA LONDE
- **le certificat médical** par adhérent mentionnant votre aptitude à la pratique de l'activité cyclotourisme ou randonnée pédestre (vous pouvez utiliser le document suivant: **Examen Médical type**)
- pour les adhésions sans licence **une photocopie de la licence** FFCT ou FFRP 2023
- **pour les adhésions FFCT**, le document attestant votre information sur les diverses propositions d'assurances: **notice information**

Nota: - la pratique de nos activités est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation

- les nouveaux venus ne peuvent participer qu'à 3 sorties avant régularisation de leur adhésion

RENOUVELLEMENT

-Randonneurs Pédestres: du 1^{er} Octobre au 15 décembre

-Cyclotouristes: du 1^{er} novembre au 31 décembre


- le certificat médical étant valable 5 ans, obligation de remplir le questionnaire médical à chaque renouvellement ou certificat annuel pour les licences cyclosporives.

- **pour les adhérents FFCT**, le document attestant votre information sur les diverses propositions d'assurances: **notice information**

Renseignements : Union Cycliste et Pédestre Lonnaise

Maison des Associations - Place Charles Camoin 83250 LA LONDE LES MAURES

Courriel : ucplonnaise83@gmail.com

 06 98 75 91 25